

Le Puy, le 24/11/2009

## Comité d'Hygiène et de Sécurité du 19 novembre 2009 - Compte rendu

Ce CHS était l'occasion pour nous de faire remonter les demandes des collègues et de parer les effets les plus néfastes de l'application de la fusion et autres réformes. FO a fait deux déclarations ciblées intégrées ci-après au fil des débats.

**Vacance du poste de secrétaire animateur :** L'Inspecteur d'Hygiène et de Sécurité a indiqué que la DG avait fait paraître la vacance de poste sur Eole et attend les demandes qui, à ce stade, ne peuvent émaner que de la « centrale ». FO s'est élevé contre cette situation : tout porte à croire que la DG ne veut pas nommer qui que ce soit pour pouvoir, dans un avenir proche, nommer 1 secrétaire pour un périmètre plus large que deux départements (celui du 43 se partage avec le cantal). Déjà l'IHS s'occupe de neuf départements comment peut-il correctement traiter tous les sujets, surtout dans cette période de travaux tout azimut ? FO saisit sa fédération des finances qu'elle intervienne auprès de la DPAEP.

**Dossier technique amiante.** Pas d'amiante a priori dans les locaux des sites des impôts, ni des autres administrations. L'étude nationale a conclu, concernant notre département, à la présence d'amiante dans de secteurs très localisés de la TG. Elle n'est ni friable, ni endommagée mais, en cas de travaux des précautions particulières doivent être prises. Le TPG s'est engagé à faire faire une nouvelle étude sur les risques bien que l'étude nationale soit plutôt rassurante. La DSF s'est également engagée à faire faire des repérages dans l'immeuble de la rue Terrasson avant les travaux. FO a demandé que les rapports de ces études soient communiqués aux représentants syndicaux du CHS. A suivre.

**Rapport des visites du médecin :** Concernant **Brioude** le médecin a noté que les agents de la **Trésorerie** sont très gênés par un courant d'air permanent venant de l'entrée du public. FO a rappelé le contenu de la pétition signée par l'ensemble des agents de la trésorerie. Ceux-ci demandent unanimement la pose d'une porte coulissante à l'entrée de la trésorerie. A cette demande le président du CHS répond : *ce ne serait pas normal, c'est un centre des Finances Publiques, il ne faut pas couper ce hall.* Donc la trésorerie fait bien partie du hall ! Ont suivi maints arguments pour ne pas poser cette porte. A l'étude pour le DSF et le TPG : une vitre caisse allant jusqu'au plafond.

C'est une première dans le réseau comptable de la filière Gestion Publique : une trésorerie sans fermeture sécurisée au public ! Serait-ce le premier pas vers d'autres abandons ?

Autre sujet encore plus scandaleux celui-ci : le médecin note l'insalubrité des toilettes de la trésorerie mais aussi du public ! Bonjour PVFI ! On apprend en séance qu'une des toilettes tellement impraticable a été condamnée quelques jours.

*Le plombier doit passer.* L'IHS aussi, avant le 31/12.

FO va saisir la fédération des finances FO sur cette situation insupportable et inadmissible pour les agents et pour le public, qui perdure depuis le 2 mai 2009 !

**SIP de Brioude** : le médecin a noté la surcharge de travail des agents due à un manque chronique de personnel. Pour le président du CHS, il n'y a pas de problème de traitement du foncier à Brioude (!!!). A-t-il bien pris l'avis des agents en charge de la mission ?

**Local des douanes à Vals** : FO a dénoncé le fait que le service n'ait pas de toilettes dans ses propres locaux et qu'il partage celles du public du crédit Agricole. On nous a répondu que nous étions bien exigeants !!! Et si, lors du prochain déménagement, de la prochaine réforme, c'était la cabane au fond du jardin ? Nos interlocuteurs se refusent à reconnaître que les changements imposés dégradent objectivement les conditions de vie au travail des agents. L'organisation syndicale est là pour le leur rappeler. Par ailleurs nous avons demandé l'installation du point d'eau qui devait être installé et ne l'a jamais été. Sourde oreille.

**Feu la DDCCRF** : Ce service, qui a déjà fait l'objet d'une régionalisation (avec des centaines d'emplois supprimés) est divisé et rapproché d'une part de la D° Dép. des Services Vétérinaires et d'autre part de la D° Dép. de la cohésion sociale et de la protection des personnes. RGPP, ça vous dit quelque chose? FO est intervenu pour rappeler le but de la RGPP : regrouper des services qui n'ont pas rien à faire ensemble dans le seul but de « dégraisser » les services publics et casser le cadre national des statuts. Les services de la concurrence et de la consommation essuient les plâtres d'une politique qui entraînera à terme tous les services publics aussi à la dislocation si l'on n'y met pas un coup d'arrêt.

Malgré tout, jusqu'à quand la DDCCRF sera-t-elle rattachée à notre CHS ? Réponse : *On ne sait pas* (sic !).

Les collègues devraient, à cause de l'éloignement, bénéficier de tickets restaurant. FO appuiera toute demande éventuelle en ce sens.

**Documents uniques et programmes annuels de prévention** :  a fait la déclaration suivante :

« *Le document unique répertorie et hiérarchise les risques professionnels potentiels dans nos administrations, il doit conduire les responsables (directeurs et TPG), à mener les actions adéquates pour prévenir ces risques.*

*Force Ouvrière s'oppose toute contractualisation pluriannuelle au travers de ces documents. En effet, procéder ainsi conduirait au blocage de l'activité du CHS ou/et l'amènerait à partager l'établissement d'un échéancier de travaux pluri annuels, ce qui est contraire à son rôle. En effet des situations d'urgence peuvent naître à tout moment.*

*Pour ces raisons Force Ouvrière estime que le budget du CHS ne doit pas être engagé par des décisions qui relèvent de la responsabilité des chefs de services départementaux des administrations financières. »* Nous estimons que le CHS doit rester dans son rôle d'exemplarité, de complémentarité et d'urgence et n'a pas vocation à tout gérer.

Le président indiquant qu'un vote devait avoir lieu, FO n'a pas tenu à participer à celui-ci. En effet, nous ne souhaitons pas engager le syndicat dans la cogestion avec les directions. Toutefois, si celles-ci prennent des mesures pour parer à des risques imprévus, FO n'a pas l'intention de s'y opposer. S'abstenir n'ayant pas de sens, FO a donc laissé la parité administrative approuver ses propres décisions et a décidé de ne pas prendre part au vote. Les autres OS se sont rangées à notre position.

**Budget 2009 reliquat** : FO, avec les autres organisations syndicales, a dénoncé la baisse du budget 2009 provenant du gel de la réserve de 5% qui s'est transformé en glaciation. Ajouté aux 5% de 2008, cela fait un budget amputé de 10% sur 2 ans, alors que les prix, eux, ne cessent d'augmenter quoiqu'en disent les économistes de tous bords.

Après discussion le CHS a retenu : le financement de Stores à la trésorerie du Puy-Ville, une étude sur le parafoudre de la TG, le remplacement d'extincteurs de plus de 10 ans à la DSF et la pose de stores à la trésorerie de Saint Paulien.

Pour FO, ne pas faire financer une mesure par le CHS ne doit certainement pas exonérer les directions de faire supporter, par leur propre budget, les mesures nécessaires.

**SIP Yssingeaux et Le Puy :**  a fait la déclaration suivante :

« Les représentants de Force Ouvrière - DGFIP réaffirment l'opposition de leur syndicat à la fusion des administrations des Impôts et du Trésor, dont ni les personnels, ni notre syndicat n'étaient demandeurs.

Depuis l'origine FO- DGFIP condamne, sur le fond, cette démarche visant à créer le cadre de la suppression de milliers d'emplois au risque d'affaiblir considérablement nos missions et de fouler au pied le principe républicain de séparation de l'ordonnateur et du comptable.

Aux craintes concernant les conséquences quant aux missions de service public, l'exemple de Brioude confirme celles que notre section syndicale émettait sur la dégradation des conditions de travail.

Nous dénonçons notamment :

1 \* Concernant Le Puy et Yssingeaux

- le passage en force de la fusion alors que la réforme CDI/CDIF a mis les services de gestion, et plus particulièrement ceux d'Yssingeaux, dans la situation de ne plus pouvoir remplir la mission foncière correctement,
- le fait d'éloigner la documentation (en fait il s'agit des dossiers permanents des contribuables), des services, tant de gestion que de contrôle, y compris du Pôle Contrôle Expertise et de la Fiscalité Immobilière.
- Le tri des dossiers par «niveau d'importance ».

2 \* Concernant Le Puy,

- le grand chambardement qui va s'opérer dans les mois à venir pour déplacer non seulement les agents travaillant déjà dans cet immeuble mais également les vérificateurs, et les agents qui seront au PRS,
- le refus de prendre en compte la pétition des agents des pôles Gestion et Contrôle du CDI qui demandait à rester ensemble sur un seul niveau,
- le caractère dérisoire du seul choix laissé aux collègues du CDI, celui de l'emplacement géographique de leurs espaces de travail.

Compte tenu de l'extrême rigueur budgétaire en vigueur, il est à craindre que la réalisation des SIP se fasse dans les pires conditions matérielles. Sachez, Monsieur le Président, que Force Ouvrière défendra sans relâche **l'intérêt des agents avant tout**, et le maintien de conditions normales d'exécution de nos missions : gestions, contrôle et recouvrement. »

Ajoutons aussi l'impact du déménagement sur nos collègues des Services sociaux et de la Mutuelle relégués bien loin de leur public. Pour le Président les agents des services sociaux sont satisfaits. Pour FO c'est une contre vérité.

**Yssingeaux** : Le président du CHS a indiqué que la DG a refusé le projet d'aménagement en raison de son coût : 200 000 €.

Deux demandes concernant le SIP n'ont pas été approuvées : déplacement des rack-mobiles et aménagement de deux boxes au rez-de jardin. Selon le DSF les rack-mobiles seront tout de même déplacés (budget de la DSF) et on aura un box au lieu de deux. Les demandes concernant la trésorerie : le percement d'une issue de secours, le réaménagement des toilettes et la création d'un coin détente ont toutes été recalées. Le DSF a expliqué que la DG ne les trouve pas utiles mais que lui-même a insisté sur le local détente. Le percement de la porte

supplémentaire oblige à construire un deuxième plan incliné pour les personnes à mobilité réduite, ce qui majore le coût.

FO a vivement réagi à cette annonce qui augure mal de la suite de la concertation sur ce site. La question de la sécurité se pose pour la trésorerie, or un rapport est demandé à la DSF, maître d'œuvre du projet, par le commissaire chargé des questions de sécurité auprès de la DG. FO sera attentif à la suite de ce rapport.

FO a fait remarquer que le bail des locaux actuels de la trésorerie continue à courir sur plusieurs années (2017 selon le TPG) et que cela va coûter environ 80 000 € à l'administration. En réponse le TPG a affirmé que « nous ne devons que la part « amortissement du capital », soit la moitié du bail. Comment M. le Trésorier Payeur Général peut-il affirmer que le transfert de la trésorerie ne coûterait « que » la part amortissement du capital ? Même si les discussions avec le propriétaire ont pu aboutir à une indemnité inférieure à ce qu'auraient été les loyers jusqu'en 2017, peut-il se féliciter d'une perte sèche qui va avoisiner les 90 000 € alors que les demandes les plus élémentaires pour installer les services sont refusées aux agents ?

Quoiqu'il en soit, on comprend mieux pourquoi le projet a été recalé par la DG !!! Peut-on parler, en la matière, de bonne gestion des deniers de l'Etat ?

Combien de fois l'implantation des SIP aboutit-elle à une telle situation ?

Encore une fois, notre hiérarchie va faire supporter aux agents les frais de la mise en place de la fusion

**Le Puy en Velay :** La DG n'a pas encore donné son aval au projet présenté par la DSF. FO était porteur de demandes : pour ce qui concerne les demandes (de bon sens) des agents de la Trésorerie, l'accueil a été favorable sous la seule réserve du coût. Celles-ci seront reprises dans le projet soumis à la DG.

Concernant le tri des dossiers, la sagesse semble avoir prévalu, ils ne seront pas triés. FO s'était vivement opposé, lors du précédent CHS, contre le tri par niveau d'importance. Ce qui est aveuglant pour les agents a nécessité tout de même une enquête d'au moins une journée, par un IP, pour notre hiérarchie! Que de temps perdu pour si peu !!

Calendrier des travaux : ils ne démarreront pas avant le 1<sup>er</sup> janvier. FO a rappelé qu'un plan de prévention des risques pendant les travaux était indispensable. La direction a répondu qu'il y aurait un responsable SSP qui fera ce plan. Il doit être communiqué aux membres du CHS.

Concernant les SIP, DSF et TPG prévoient la réunion d'un comité de suivi en décembre. FO réserve sa réponse quant à sa participation si les demandes des agents continuent à être bafouées.

Les représentants du Personnel : **Chantal BONELLO, Robert GAGNE et Jean-Luc MARTIN.**



## BULLETIN D'ADHESION

(à renvoyer à Marceline FIORE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Camille BASTIDE, HDI du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE des Finances Publiques.

Fait à \_\_\_\_\_, la signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu